

Sophie DUBOSSON  
Avocat au Barreau de THONON-LES-BAINS  
(Case Palais 74)  
19 rue de Genève– 74100 AMBILLY  
Tél. 04 56 19 02 31  
[sdubosson.avocat@gmail.com](mailto:sdubosson.avocat@gmail.com)

## DIRE D'ANNEXION AU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

### L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE ET LE

A comparu **Maître Sophie DUBOSSON**, Avocat inscrit au Barreau de THONON-LES-BAINS, demeurant 19 rue de Genève à AMBILLY (74100), Avocat constitué du **Syndicat des Copropriétaires de l'Immeuble « VILLA GABRIELLA »**, dont le siège est 15 rue des Voirons à VILLE-LA-GRAND (74100), représenté par son syndic en exercice, **la Société BOUVET CARTIER IMMOBILIER**, Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de THONON-LES-BAINS sous le n° 329 096 846, dont le siège social est sis 16 rue de l'Helvétie à AMBILLY (74100), prise en la personne de son Président en exercice domicilié en cette qualité audit siège,

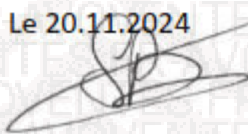
Poursuivant la vente des biens dont s'agit conformément au cahier des conditions de vente précédemment déposé au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de THONON-LES-BAINS le 21 octobre 2024, laquelle a dit que par adjonction audit cahier et en vue d'assurer la parfaite information des personnes intéressées, elle entend joindre :

- La réponse du service de l'urbanisme de la Commune de VILLE-LA-GRAND en date du 15.11.2024 à la demande de certificat d'urbanisme d'information ;

Desquels comparution et dire Maître DUBOSSON a demandé acte.

Et a signé avec nous, Greffier après lecture

Le 20.11.2024





Sophie DUBOSSON - Avocat &lt;sdubosson.avocat@gmail.com&gt;

**Renseignements sur dossier 2024033 - VILLA GABRIELLA /  
CREANCIER POURSUIVANT)****SI**

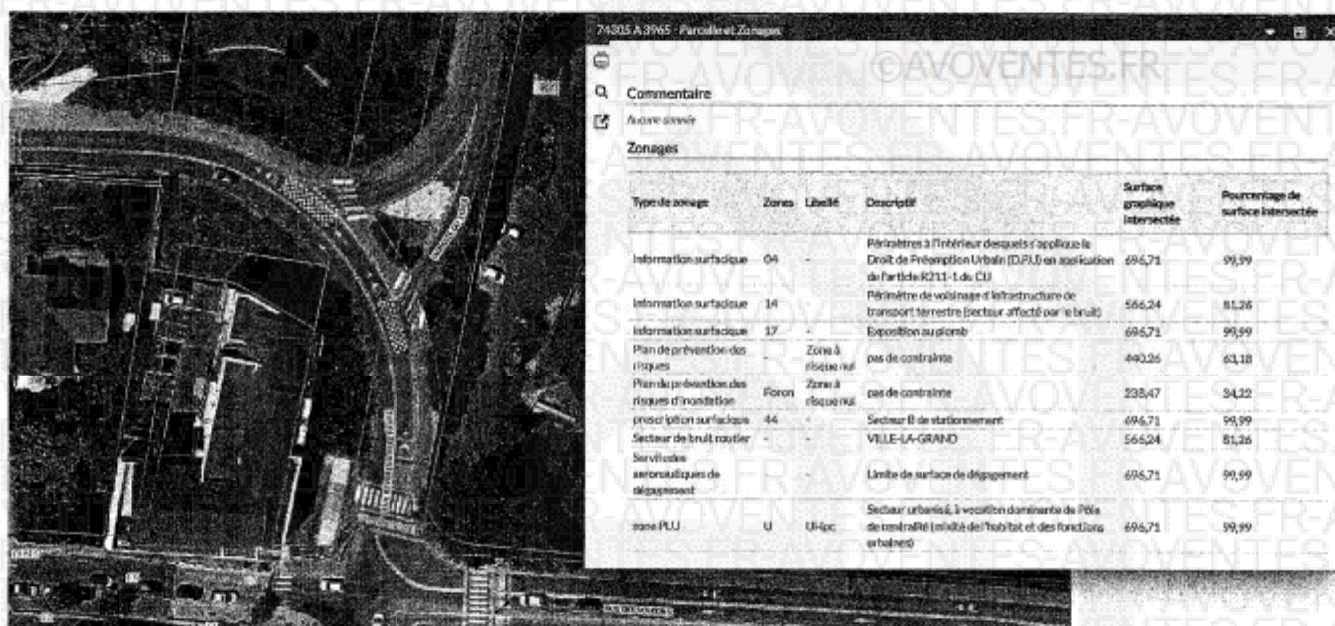
15 novembre 2024 à 16:03

A : sdubosson.avocat@gmail.com

Bonjour,

Je profite que le réseau soit fonctionnel pour vous adresser le document qui vous donne les éléments concernant le programme Villa Gabriella.

Vous en souhaitant bonne réception,



Mairie de Ville-la-Grand

Pôle Aménagement du Territoire et Développement Durable

Assistante Direction Générale Adjointe

04.50.84.24.32 / 04.85.73.00.33

Pour tout dépôt de demande d'autorisation d'urbanisme, veuillez passer par la plateforme GNAU : <https://gnau25.operis.fr/annemasselesvoirons/gnau/#/>

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement !...





74305 A-3965 - Parcelle et Zonages



### Commentaire

Aucun commentaire

### Zonages

| Type de zonage                              | Zones | Libellé           | Descriptif                                                                                                                | Surface graphique Interséctée | Pourcentage de surface Interséctée |
|---------------------------------------------|-------|-------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|
| Information surfacique                      | 04    |                   | Périmètres à l'intérieur desquels s'applique le Droit de Préhension Urbain (DPU) en application de l'article R211-1 du CU | 696,71                        | 99,99                              |
| Information surfacique                      | 14    |                   | Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre (secteur affecté par le bruit)                             | 566,24                        | 81,26                              |
| Information surfacique                      | 17    |                   | Exposition au plomb                                                                                                       | 696,71                        | 99,99                              |
| Plan de prévention des risques              |       | Zone à risque nul | pas de contrainte                                                                                                         | 440,26                        | 63,18                              |
| Plan de prévention des risques d'inondation | Foron | Zone à risque nul | pas de contrainte                                                                                                         | 238,47                        | 34,22                              |
| prescription surfacique                     | 44    |                   | Secteur B de stationnement                                                                                                | 696,71                        | 99,99                              |
| Secteur de bruit routier                    |       |                   | VILLE-LA-GRAND                                                                                                            | 566,24                        | 81,26                              |
| Servitudes aéronautiques de dégagement      |       |                   | Limite de surface de dégagement                                                                                           | 696,71                        | 99,99                              |
| zone PLU                                    | U     | U-Ipc             | Secteur urbanisé, à vocation dominante de Pôle de centralité (mixité de l'habitat et des fonctions urbaines)              | 696,71                        | 99,99                              |